

**SANNERVILLE**  
**Lotissement "Les Conquérantes"**  
**PLAN DE VENTE**

**Maison n°: A5 Typologie: T3**

Désignation	Surface en m <sup>2</sup>
Entrée+Pl.	3.25 m <sup>2</sup>
Pièce à vivre	23.11 m <sup>2</sup>
SDE	5.14 m <sup>2</sup>
Cellier	2.42 m <sup>2</sup>
Chambre 1 +PL	10.24 m <sup>2</sup>
Chambre 2 + PL	12.50 m <sup>2</sup>
Dgt.	3.80 m <sup>2</sup>
WC	1.71 m <sup>2</sup>
SDB	4.12 m <sup>2</sup>
	66.31 m <sup>2</sup>
Garage	16.50 m <sup>2</sup>
Jardin 5	146.46 m <sup>2</sup>
Terrasse	11.21 m <sup>2</sup>
Parcelle	253.59 m <sup>2</sup>



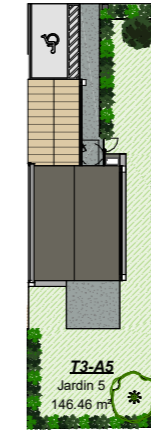
Façade Nord-Est - 1/200



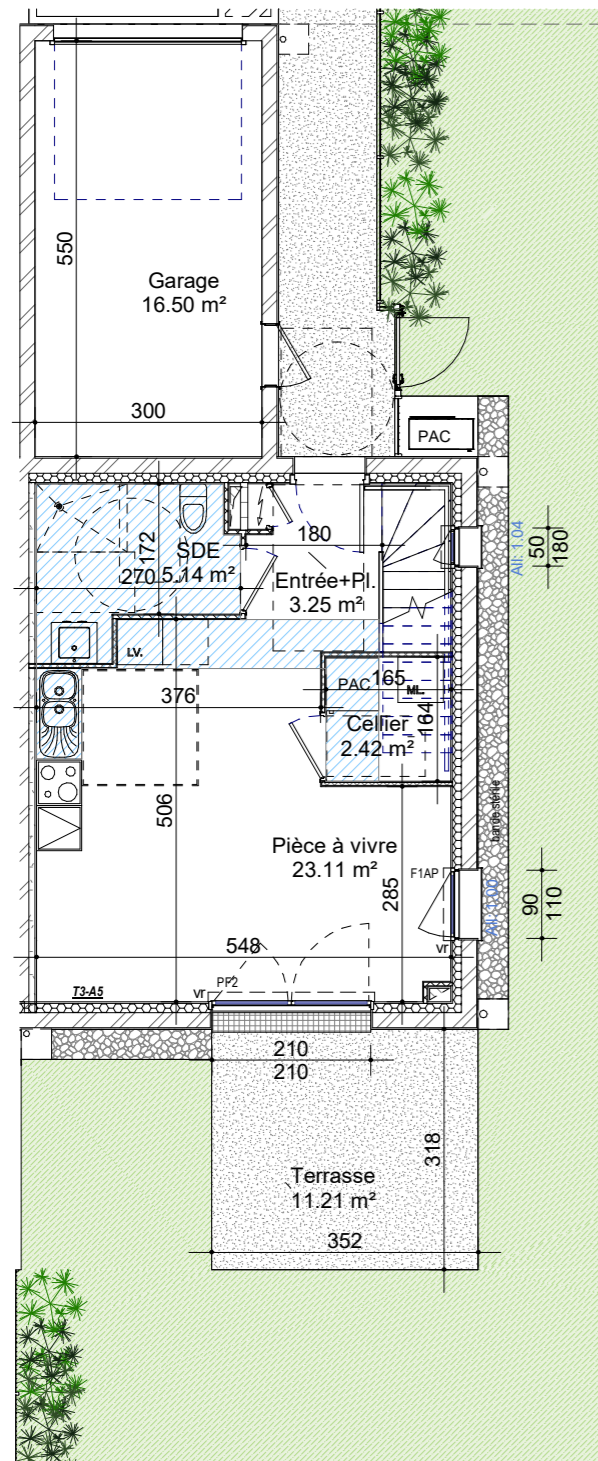
Façade Sud-Est - 1/200



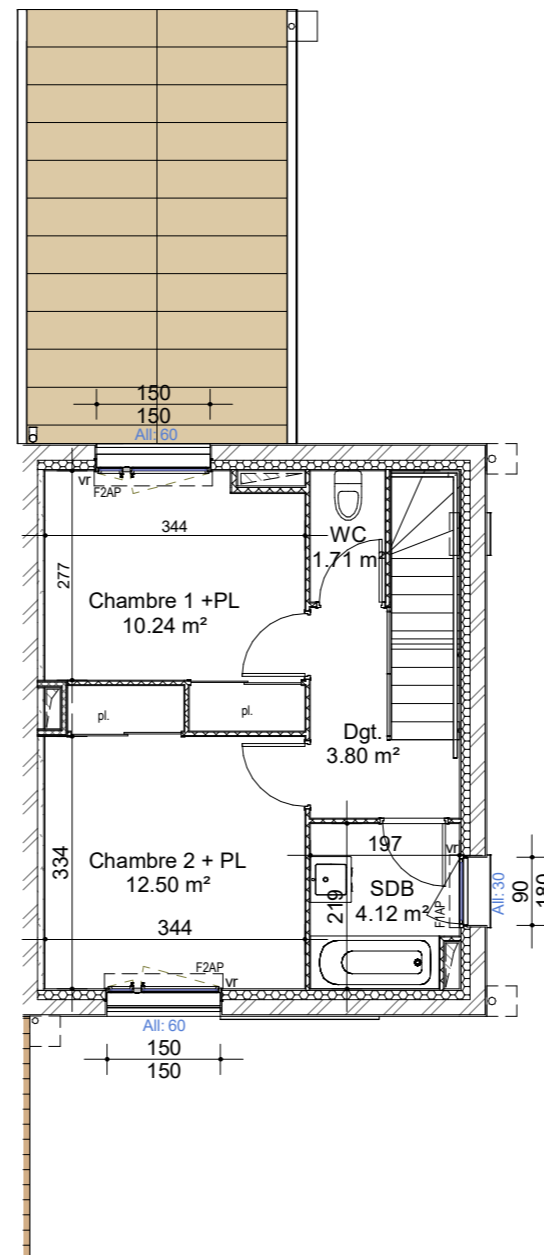
Façade Nord-Ouest - 1/200



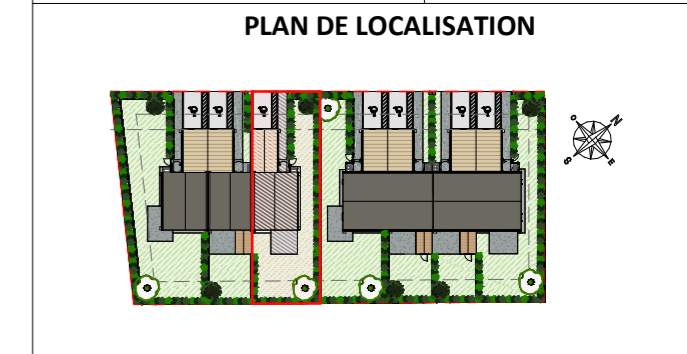
Plan masse - sans échelle



RDC - 1/100



Etage - 1/100



**LEGENDE**

PF1 : Porte fenêtre 1 ouvrant	Tableau électrique
PF2 : Porte fenêtre 2 ouvrants	Pompe à chaleur unité intérieure
PF2+1 fixe : Porte fenêtre 2 ouvrants + 1 fixe	Pompe à chaleur unité extérieure
F1AP : Fenêtre 1 ouvrant allège pleine	Gaine technique
F2AP : Fenêtre 1 ouvrant + 1 fixe allège pleine	Soffite HSP : 2.20m
All : Hauteur d'allège	
vr : Volet roulant	

NOTA (phase PC) : ce plan est extrait du dossier de permis de construire. Les plans techniques d'exécution sont en cours de réalisation. En raison d'impératifs techniques, des modifications sont susceptibles de faire évoluer le plan. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement. Les radiateurs ne sont pas figurés. Les meubles et éléments de cuisine ne sont qu'indicatifs. Seuls seront fournis les équipements figurant dans la notice descriptive annexée à la vente.

NOTA (phase notaire) : ce plan est édité en phase de préparation ou en cours de chantier. En raison d'impératifs techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles de faire évoluer ce plan. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement. Les radiateurs ne sont pas figurés. Les meubles et éléments de cuisine ne sont qu'indicatifs. Seuls seront fournis les équipements figurant dans la notice descriptive annexée à la vente.